
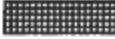





















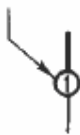






GEN 2.3 SIGNES CONVENTIONNELS DES CARTES

SIGNES CONVENTIONNELS POUR LES CARTES D'AERODROME/D'HELISTATION

Piste en dur		Piste avec plaques métalliques perforées ou grillage métallique	
Piste sans revêtement		Feu ponctuel	 
Prolongement d'arrêt SWY		Feu d'obstacle	
Voie de circulation et aire de stationnement		Indicateur de direction d'atterrissage (éclairé)	
Aire d'atterrissage d'hélicoptères sur un aérodrome		Indicateur de direction d'atterrissage (non éclairé)	
Point de référence d'aérodrome ARP		Barre d'arrêt	
Point de vérification VOR		Point d'attente de circulation	Schéma A  Schéma B 
Emplacement d'observation de la portée visuelle De la piste (RVR)			

Note.- Pour l'emploi de ces marques, voir le paragraphe 5.2.9 de l'annexe 14, Volume I

SIGNES CONVENTIONNELS POUR LES CARTES D'OBSTACLES D'AERODROME – TYPES A, B ET C

	En plan	En coupe		En plan	En coupe
Arbre ou arbuste			Obstacle naturel au-dessus du plan de dégagement d'obstacle		
Mât, tour, clocher, antenne, etc.			Escarpement		
Bâtiment ou construction importante			Prolongement d'arrêt SWY		
Voie ferrée			Prolongement dégagé CWY		
Ligne de transport de force ou câble suspendu					

PLANIMETRIE

ZONES BÂTIES

Grande agglomération ou ville	
Ville	
Village	
Bâtiment	

ROUTES

Autoroute (à double chaussée)	
Route principale	
Route secondaire	
Piste	
Pont route	
Route sous tunnel	

DIVERS (suite)

pipeline	
Champ de pétrole ou de gaz	
Groupe de réservoirs	
Poste côtier	
Tour d'observation	
Mine	
Poste forestier	

VOIES FERREES

Chemin de fer à voie unique	
Chemin de fer à deux ou plusieurs voies	
Voie ferrée (en construction)	
Pont de chemin de fer	
Tunnel de chemin de fer	
Gare de chemin de fer	

DIVERS

Frontières (internationales)	
Autres frontières	
Clôture	
Ligne télégraphique ou téléphonique (servant de point de repère)	
Barrage	
Bac	

Hippodrome, autodrome, etc.	
Ruines	
Fort	
Eglise	
Mosquée	
Pagode	
Temple	

AERODROMES

Civil	Terrestre		Mixte, civil Et militaire	Terrestre		Mouillage abrité	
Civil	Hydro		Mixte, civil Et militaire	Hydro		Aérodrome représenté sur des Cartes pour lesquelles la classification de l'aérodrome n'est pas nécessaire, par Exemple, les cartes de Croisière	
Militaire	Terrestre						
Militaire	Hydro		Aérodrome de secours ou non Pourvu d'installation			Hélistation	

Note.- Si cela est nécessaire au rôle de la carte, le réseau des Pistes de l'aérodrome peut être indiqué au lieu du signe Conventionnel d'aérodrome, par exemple



Note.- Aérodrome réservé exclusivement aux hélicoptères.

AERODROME (suite)

SIGNES CONVENTIONNELS D'AERODROME POUR LES CARTES D'APPROCHE

Aérodromes qui influent sur les
Circuits de circulation de l'aérodrome
Sur lequel la procédure est fondée



Aérodrome auquel s'applique
la procédure



AIDES DE RADIONAVIGATION *

Signe conventionnel général d'aide de
Radionavigation

Note.- Le signe conventionnel peut être utilisé
Avec ou sans case renfermant les renseignements.



Radioborne

En éventail



En huit



**Note.- Les radiobornes peuvent être indiquées par un contour,
Une grenure, ou les deux.**

Radiophare non directionnel

NDB



Radiophare omnidirectionnel VHF

VOR



Dispositif de mesure de distance

DME



Aide de radionavigation VOR et
DME coïmplantées

VOR/DME



Rose compas

A orienter sur la carte d'après
L'alignement de la station (normalement
sur le nord magnétique)



Distance DME Distance en kilomètres (en
Milles marins) jusqu'au DME → 15 km
Identification de l'aide de → KAV
Radionavigation

Radiale VOR Relèvement par rapport au
VOR et identification du VOR

R 090 KAV

Aide tactique UHF de navigation

TACAN



Aide de radionavigation VOR et
TACAN coïmplantées

VORTAC



Système d'atterrissage
aux instruments

ILS

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE



La rose compas est utilisée selon le cas avec
les signes conventionnels suivants

VOR



VOR/DME



TACAN



VORTAC



**Note.- D'autres points du compas peuvent
être ajoutés selon les besoins.**

***Note.- Les éléments indicatifs se rapportant à la présentation
des données relatives à l'aide de radionavigation figurent dans
le manuel des cartes aéronautiques (DOC 8697)**

SERVICES DE LA CIRCULATION AERIEENNE

Région d'information de vol	FIR		Route à service consultatif	ADR	
Zone de circulation d'aérodrome	ATZ		Hors échelle (sur route ATS)		
Région de contrôle	CTA		Point de compte rendu	REP	
Voie aérienne	AWY				obligatoire
Route contrôlée			Point de transition	COP	sur demande
			Sera porté en surimpression sur le signe conventionnel de route approprié, perpendiculairement à la route		
Route non contrôlée					
Espace aérien à service consultatif	ADA		Point de compte rendu ATS/MET	MRP	Obligatoire
Zone de contrôle	CTR				Sur demande
			Point de cheminement	WPT	

ESPACE AERIEEN REGLEMENTE

Espace aérien réglementé (zone interdite, réglementée ou dangereuse)		Limite commune à deux régions	
Frontière internationale fermée au passage des aéronefs sauf par un couloir aérien déterminé			

Note.— L'inclinaison et la densité des réglures peuvent varier selon l'échelle et selon les dimensions, la forme et l'orientation de la zone.

OBSTACLES

Obstacle		Obstacle exceptionnellement élevé (signe facultatif)	
Obstacle éclairé		Obstacle exceptionnellement élevé - Éclairé (signe facultatif)	
Groupe d'obstacles		<i>Note.— Pour les obstacles d'une hauteur de l'ordre de 300 m (1 000 ft) au-dessus du sol.</i>	
Groupe d'obstacles éclairés		Altitude du sommet (en italique)	
			Hauteur au-dessus du niveau de référence (caractères droits entre parenthèses)

DIVERS

Ligne de transport de force non défilée		Ligne isogone		Navire-station océanique (position normale)	
---	--	---------------	--	---	--

AIDES VISUELLES

Feu maritime		<i>Note 1.— Les feux maritimes alternatifs sont rouge et blanc, sauf indication contraire. Les feux maritimes sont blancs, sinon les couleurs sont indiquées.</i>						
<i>Note 2.— Les caractéristiques doivent être indiquées comme suit :</i>	Alt	Alternatif	Fl	À éclats	Occ	À occultation	sec	Seconde
	B	Bleu	G	Vert	R	Rouge	(U)	Non surveillé
	F	Fixe	Gp	Groupe	SEC	Secteur	W	Blanc
Feu aéronautique au sol			Bateau-feu					

TOPOGRAPHIE

Courbes de niveau		Gravier		Altitude maximale de la carte	17456
Courbes de niveau approchées		Levée ou esker		Point coté	.6397 .8975
Relief représenté par des hachures		Particularités du terrain avec note descriptive		Point coté (précision incertaine)	.6370±
À pic, falaise ou escarpement		Volcan en activité		Conifères	
Coulée de lave		Col		Autres arbres	
Dunes de sable				Palmiers	
Sables					

Zones dont les courbes de niveau n'ont pas été relevées ou relief insuffisamment connu

Attention

HYDROGRAPHIE

Côte (certaine)		Canal désaffecté Note.— Canal à sec pouvant servir de repère.		Réservoir	
Côte (incertaine)		Lac (permanent)		Lac asséché	
Bancs découverts à marée basse		Lac (intermittent)		Zone d'alluvionnement	
Récifs de corail et écueils		Lac salé		Hauts-fonds	
Cours d'eau important (permanent)		Saline (par évaporation)		Glaciers et neiges éternelles	
Cours d'eau secondaire (permanent)		Marais		Courbe de danger (courbe bathymétrique de 2 m ou une brassée)	
Cours d'eau (intermittent)		Rizières		Rocher relevé	
Cours d'eau (non relevé)		Source, puits naturel ou autre	Permanent	Roche à fleur d'eau	
Rapides		Intermittent		Particularités d'hydrographie avec note descriptive	
Chutes					
Canal					